

H-France Review Vol. 13 (May 2013), No.53

Liana Vardi, *The Physiocrats and the World of the Enlightenment*. Cambridge and New York: Cambridge University Press, 2012. 328 pp. Notes, figures, bibliography and index. \$99.00 U.S. (hb). ISBN-13: 978-1107021198.

Compte-rendu par Arnault Skornicki, Université de Paris Ouest Nanterre.

L'histoire de la pensée économique moderne n'est plus, depuis longtemps, le monopole de la science économique : elle s'est notablement renouvelée depuis les travaux pionniers de Jean-Claude Perrot[1], mais aussi en histoire des sciences[2], histoire de la pensée politique[3], de la philosophie[4], ainsi que de l'histoire culturelle.[5] L'économie politique des Lumières, en particulier, a été ré-encadrée dans le réseau de discours et de pratiques plus large au sein duquel elle prenait sens, en évitant de juger rétrospectivement les idées du passé comme des avancées ou des reculs en fonction des conceptions économiques dominantes du présent. À cet égard, le cas de la Physiocratie est singulièrement éloquent, tant leur idée de *productivité exclusive de l'agriculture*, leur thèse de la *stérilité du commerce et de l'industrie*, leur défense du *despotisme légal*, paraissent reléguer la « Secte » au rang de sombre précurseur un peu archaïque.

Plusieurs travaux ont depuis lors fait justice de cette image dépréciative des « Économistes » (comme on les appelait alors).[6] Le nouveau livre de Liana Vardi apporte une nouvelle pierre à l'édifice en inscrivant le mouvement physiocratique dans le « monde des Lumières », c'est-à-dire dans les formes culturelles du second XVIII^e siècle français. Formes qui ne constituent pas un simple cadre statique, mais au travers desquelles les physiocrates eurent eux-mêmes l'occasion de s'exprimer : l'enquête consiste donc à explorer la pensée physiocratique comme un mouvement culturel d'ensemble, bien au-delà des raisonnements économiques et formules arithmétiques de l'aride « Tableau économique »—qu'on pourrait lui-même considérer comme un « divertissement rationnel. »[7] C'est aussi une manière de réévaluer l'école du Dr Quesnay, qui fut au centre des débats économique-politiques dans les décennies 1760-1770. Lire les physiocrates par les marges, c'est se focaliser sur la rhétorique plutôt que sur le contenu scientifique[8] ; c'est se pencher sur des textes négligés ou réputés secondaires, comme les brochures, la presse, les correspondances, les poèmes, le théâtre, les critiques d'art, qui émaillent leur abondante production ; c'est étudier des aspects singuliers de la biographie des personnages—bref c'est attirer l'attention sur tout ce qui ne relève pas directement de l'analyse économique.

Tout l'intérêt de cette démarche est de reconstituer l'imagerie publique de la physiocratie, le travail de diffusion de leur doctrine qui ne passe pas seulement par la vulgarisation, telle qu'on peut la voir dans les brochures didactiques de l'abbé Baudeau.[9] « L'objectif de cette étude, déclare l'auteure, est de sortir la physiocratie de la pénombre dans laquelle elle est tombée, de restituer ses spécificités, et de montrer à quel point il était difficile, même pour ses partisans les plus zélés, de développer et de diffuser les idées de Quesnay » (pp. 6-7).[10] Tout le défi était de conquérir l'opinion publique avec une théorie exigeante, au langage difficile d'accès, et parfois stigmatisée comme un jargon prétentieux et pédant.

Plutôt que d'étudier l'ensemble du groupe, l'ouvrage décline une triple monographie : François Quesnay, le père fondateur, dont l'étude a été améliorée par la réédition minutieuse de ses œuvres économiques[11] ; le marquis de Mirabeau, le « sous-directeur » ; et le propagandiste en chef, Pierre-Samuel Dupont de Nemours, appelé à une belle carrière politique et administrative (et aussi d'entrepreneur), et dont l'auteure exploite abondamment la correspondance inédite (celle conservée

au Hagley Museum and Library). Ce mode d'exposition a sans doute l'inconvénient d'écarter des physiocrates importants (comme Le Mercier de La Rivière), et plus généralement d'escamoter la logique de construction de l'improbable groupe physiocratique et son évolution dans le temps.[12] Cependant, en passant d'une figure à l'autre, on assiste à l'émergence, dans le discours physiocratique, de quelque chose de tout à fait étranger au rationalisme de Quesnay : une forme de sentimentalisme de la nature, bien en phase avec le « moment virgilien » de la fin de l'Ancien Régime (par ailleurs bien étudié par John Shovlin[13]). C'est ce paradoxe qui guide l'enquête de Liana Vardi.

C'est pourquoi l'ouvrage se penche, de manière originale, sur des aspects peu étudiés de la vie et de l'œuvre des trois physiocrates. Le retour sur l'expérience professionnelle de Quesnay chirurgien permet ainsi d'éclairer sa conception de la connaissance et de l'esprit, qui jouera un rôle dans l'élaboration du « Tableau économique. » La jeunesse du marquis de Mirabeau est particulièrement étudiée en rapport avec les liens étroits qu'il tissa avec Vauvenargues ou Le Franc Pompignan. Les chapitres 6 et 7 révèlent, entre autres choses, une véritable esthétique physiocratique développée par Dupont (critique d'art à ses heures), au service de la diffusion de la *Science nouvelle* de l'économie politique, y compris un programme de « festivals agraires » destinés à encourager la vertu civique. Il a par ailleurs écrit une pièce économiquement édifiante, *L'Empereur Joseph Second* (1770), dénonçant la cruauté du fisc français... Non par anti-fiscalisme, mais pour mettre en cause l'injustice et l'inefficacité du système monarchique d'imposition, au nom de la grande proposition fiscale des physiocrates : l'impôt unique sur les propriétaires fonciers, mesure radicale s'il en est. Cet usage politique de l'art tient aussi à la conviction propre aux Lumières selon laquelle le progrès moral et politique est indissociable du progrès des sciences et des (beaux-)arts.

Par ailleurs, Liana Vardi met particulièrement l'accent sur les désaccords et tensions entre les partenaires, mettant ainsi en balance l'absolutisme intransigeant de Quesnay et de Le Mercier de La Rivière d'une part, et le féodalisme résiduel du marquis de Mirabeau de l'autre, qui avant sa conversion à « la » Science économique était un éminent représentant de la réaction aristocratique.[14] Liana Vardi en voit la preuve dans ses projets d'assemblées municipales et provinciales, vieux rêve nobiliaire remis au goût du jour par Fénelon et ses proches à la fin du règne de Louis XIV (chapitre 5). Ce type de projets fut réactualisé dans un sens plus démocratique par Mirabeau père, mais aussi par d'autres physiocrates comme Guillaume-François Le Trosne ou Dupont de Nemours.[15] Ils entreraient directement en contradiction avec la théorie du « despotisme légal » qui ne tolérerait aucun contre-pouvoir. Sur ce point précis, l'analyse de l'auteure paraît discutable, car il ne va pas de soi que Quesnay était hostile à tout projet d'assemblées municipales élues par les propriétaires, au contraire. Il aurait plutôt infléchi les positions de son premier disciple en la matière, car le marquis de Mirabeau finit par les concevoir non plus comme un contre-pouvoir et l'instrument de restauration de la noblesse, mais plutôt comme une pièce administrative de la souveraineté et un gage d'efficacité du *gouvernement économique*.

Il ne va pas de soi, non plus, que le « despotisme légal » se résume à la souveraineté indivisible et absolue du monarque, puisque Le Mercier de la Rivière envisage lui-même des mécanismes institutionnels de modération du gouvernement, tels le contrôle de constitutionnalité ou le recours en cassation ; telle la possibilité d'une désobéissance passive des magistrats en cas de violations manifestes et répétées des lois naturelles par le souverain.[16] On rejoindra cependant Liana Vardi sur la polyphonie, voire la cacophonie, des physiocrates au-delà de leur communion dans les dogmes économiques : Mirabeau s'est toujours prononcé contre toute idée d'assemblée nationale, contrairement à Dupont et Turgot ; et l'abbé Baudeau, contre toute idée d'assemblée élue à quelque niveau que ce soit.[17]

Par ailleurs, on soulignera que le paradoxe de cette face publique de la physiocratie ne se résume pas à la tension entre le rationalisme de Quesnay, le moralisme de Mirabeau et le sentimentalisme de Dupont. L'échec de leur programme « éducatif » (ou de leur propagande) tient aussi à d'autres raisons. Éloquence boursouflée ; dogmatisme intransigeant et « ton sectaire » dénoncé par Turgot lui-même ; goût sûr pour la provocation, par exemple avec l'apologie du « despotisme légal » : autant de bons moyens pour se faire remarquer, pour donner à la « philosophie rurale » cette teinte si

particulière d'idéalisme et de pragmatisme (p. 83). Autant de bonnes raisons, aussi, pour s'attirer les sarcasmes des beaux esprits d'une société de cour hostile à un tel esprit de sérieux, et même de susciter des tensions au sein des Lumières. En effet, la controverse autour de Galiani (auteur d'un brûlot fatal contre les zéloteurs de la liberté absolue du commerce) dressa une partie des « Philosophes » (Diderot au premier chef) contre les « Économistes » : elle ne servit pas la cause physiocratique. Ce contexte de réception n'est hélas que très allusivement abordé, ce qui constitue une limite de l'ouvrage.

En voie d'éclatement après la mort de leur maître à penser en 1774, la Secte perdit de sa force et de sa cohérence. En revanche, la postérité exceptionnelle de ses idées (à défaut de l'ensemble de son système) mériterait une étude à part entière.^[18] Sa contribution à l'analyse économique a certes été abondamment relevée. Son apport à la pensée politique ne se révèle pas tellement moindre que celui de Rousseau et de Montesquieu. *The Physiocrats and the World of the Enlightenment* contribue à restituer son rôle dans les sensibilités culturelles des Lumières.

NOTES

[1] *Une Histoire intellectuelle de l'économie politique*, Paris, (XVIII^e-XIX^e siècles) (Paris, Éditions de l'EHESS, 1992).

[2] Voir Philip Mirowski *More Heat than Light: Economics as Social Physics, Physics as Nature's Economics* (Cambridge, Cambridge University Press, 1989) ; Margaret Schabas, « Coming Together : History of Economics as History of Science », *History of Political Economy*, Annual Supplement to 34(2002): 208-255.

[3] Par exemple Istvan Hont et Michael Ignatieff, Michael, éd., *Wealth and Virtue. The Shaping of Political Economy in the Scottish Enlightenment*, (Cambridge, Cambridge University Press, 1983) ; Istvan Hont, *Jealousy of Trade : International Competition and the Nation-State in Historical Perspective* (Cambridge, Mass.: The Belknap Press of Harvard University Press, 2005) ; Henry Clark, *Compass of Society. Commerce and Absolutism in Old Regime* (New York: Lexington Books, 2007) ; et Michael Kwass, *Privilege and the Politics of Taxation in Eighteenth Century France* (Cambridge: Cambridge University Press, 2000).

[4] Catherine Larrère, *L'Invention de l'économie au XVIII^e siècle. Du droit naturel à la physiocratie* (Paris : PUF, « Léviathan », 1992) ; Francine Markovits, *L'Ordre des échanges. Philosophie de l'économie et économie du discours au XVIII^e siècle en France* (Paris : PUF, 1986) ; Céline Spector, *Montesquieu et l'émergence de l'économie politique* (Paris : Honoré Champion, 2006) ; et Emma Rothschild, *Economic Sentiments : Adam Smith, Condorcet, and the Enlightenment* (Cambridge/London : Harvard University Press, 2001).

[5] John Shovlin, *The Political Economy of Virtue : Luxury, Patriotism, and the Origins of the French Revolution* (Ithaca and London: Cornell University Press, 2006) ; Michael Sonenscher, *Before the Deluge, Public Debt, Inequality, and the Intellectual Origins of the French Revolution* (Princeton, N.J.: Princeton University Press, 2007).

[6] Outre les travaux de C. Larrère, F. Markovits, H. Clark, J.-C. Perrot ou M. Kwass précités, on pense aussi à Philippe Steiner, *La « Science nouvelle » de l'économie politique* (Paris : PUF, « Philosophies », 1998) ; et Charles de Loïc, *La Liberté du commerce des grains et l'économie politique française (1750-1770)*, thèse pour le doctorat en sciences économiques, 1999 (Partie III).

[7] L. Charles, « The *Tableau économique* as a rational recreation », *History of Political Economy*, 36: 3 (Automne 2004): 445-474.

[8] Deirdre N. McCloskey, *The Rhetoric of Economics* (Madison: University of Wisconsin Press, 1998).

[9] Ce dernier n'entre pas, sous ce rapport, tout à fait dans le propos de l'auteure. Voir cependant Alain Clément, dir., *Nicolas Baudeau (1730-1792) un philosophe économiste européen au temps des Lumières* (Paris : Michel Houdiard, 2008).

[10] « The aim of this study is to pull physiocracy out of penumbra into which it has fallen, restore its peculiarities, and show how difficult it was, even for its most active supporters, to work out and disseminate Quesnay's ideas. »

[11] François Quesnay, *Œuvres économiques complètes et autres textes* (Paris : INED, 2005) éd. Ch. Théré, L. Charles, J.-C. Perrot, 2 t.

[12] Pour une « biographie scientifique » de Quesnay et son entourage, voir la série d'articles de Loïc Charles et Christine Théré, « François Quesnay : A Rural Socrates in Versailles ? », Annual supplement to *History of Political Economy*, 38(2007): 195-214 ; « The Writing Workshop of François Quesnay and the Making of Physiocracy », *History of Political Economy*, 40/1(2008): 1-42 ; « From Versailles to Paris : The Creative Communities of the Physiocratic Movement », *History of Political Economy*, 43/1(2011): 25-58. Pour une perspective un peu différente, voir Arnault Skornicki, *L'Économiste, la cour et la patrie. L'économie politique dans la France des Lumières* (Paris : CNRS Éditions, 2011), not. pp. 220-237.

[13] *The Political Economy of Virtue*, *op. cit.* Voir aussi A. Skornicki, *op. cit.*, chap. 7.

[14] Voir son célèbre *Ami des Hommes* (1756), dont le caractère « réactionnaire » reste cependant ambigu.

[15] De ce dernier, voir le fameux *Mémoire sur les Administrations municipales* (1774), écrit pour le compte de Turgot.

[16] Voir Loïc Charles, Philippe Steiner, «Entre Montesquieu et Rousseau. La physiocratie parmi les origines intellectuelles de la Révolution française.», *Études Jean-Jacques Rousseau*, 11(1999) : 83-160. Sur ces aspects de la pensée juridique et « décentralisatrice » de la physiocratie, voir l'important travail de l'historien du droit Anthony Mergey, *L'État des physiocrates : autorité et décentralisation* (Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2010). Sur le « despotisme légal » considéré comme gouvernement modéré, voir A. Skornicki, *L'Économiste, la cour et la patrie*, *op. cit.*, pp. 238-258. Sur la pensée politique de Le Mercier de la Rivière considérée sous l'angle de la « gouvernementalité », voir Bernard Herencia, *Physiocratie et gouvernementalité : l'œuvre de Lemercier de la Rivière*, Thèse de doctorat en sciences économiques (Paris X), 2011.

[17] Pour une analyse approfondie de cette pluralité des prises de position, voir A. Mergey, *op. cit.*, 2e partie.

[18] Cependant, sur l'exportation de la pensée physiocratique, voire Bernard Delmas, Thierry Demals, Philippe Steiner, *La Diffusion internationale de la Physiocratie* (Grenoble : PUG, 1995).

Arnault Skornicki
University of Paris Ouest Nanterre
askornicki@u-paris10.fr

Copyright © 2013 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in

electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172